

# STATIONNEMENT INTERDIT – LA VOLTA

- 1) A compter du 21/03 à 14h00 jusqu'au 23/03 à 20h00, et/ou sur injonction des services de Police
  - BD WILSON entre CAYROL et DELCROS
- 2) A compter du 21/03 à 20h00 jusqu'au 22/03 à 18h00, et/ou sur injonction des services de Police
  - WILSON entre DELCROS et LLULL
  - BOURRAT
  - ANATOLE FRANCE entre BOURRAT et ROCADE ST JACQUES
- 3) A compter du 21/03 à 20h00 jusqu'au 23/03 à 20h00, et/ou sur injonction des services de Police
  - CAYROL
  - COURS PALMAROLE
  - ESCANYE entre WILSON et CASTILLET
  - BARTISSOL entre WILSON et JEANNE D'ARC
  - TALRICH entre WILSON et JEANNE D'ARC
- 4) A compter du 21/03 à 20h00 jusqu'au 26/03 à 12h00 (La Volta + Nuit Longs Capots), et/ou sur injonction des services de Police
  - COURS PALMAROLE, sur l'intégralité du parking jouxtant les ALLEES MAILLOL
- 5) A compter du 22/03 à 12h00 jusqu'au 23/03 à 14h00,
  - PL VICTOIRE
- 6) A compter du 23/03 à 07h00 jusqu'au 23/03 à 14h00, et/ou sur injonction des services de Police
  - LECLERC entre ROUGET ISLE et PAYRA
  - PL RESISTANCE
  - TRAVERSE DE LA BASSE
- 7) A compter du 22/03 jusqu'au 23/03,

En raison des déviations mises en place à l'occasion de la course cycliste, les bus seront autorisés à stationner temporairement :

- COURS LAZARE ESCARGUEL entre QUAI BOURDAN et PL CATALOGNE, côté SQUARE JEANTET VIOLET
- PAUL COURTY entre REMPART VILLENEUVE et CLEMENCEAU, côté « Central Parking »

